



**CT-BdD BMA**



**CMG de Bordeaux**

# Comité Technique Formation Base de Défense Bordeaux Mérignac Agen

## Déclaration liminaire

Madame la présidente,  
Mesdames Messieurs,

Alors que nous nous apprêtons à valider le plan de formation du personnel civil relevant de la BdD Bordeaux Mérignac Agen pour l'année 2021, dans un contexte de crise sanitaire inimaginable qui viendra impacter le plan de formation 2020, il nous faudra être vigilants à la conduite des formations programmées, sans vision sur l'évolution de cette situation.

Comme la COVID-19 est prétexte à toutes les excuses, il ne sera pas non plus celui à réduire les budgets de formations lorsque les objectifs ne seront pas atteints, ce dont les agents feraient les frais en conséquences et dans cette optique nous demandons dès à présent à l'administration de maintenir et de reporter les budgets et non de glisser le solde vers d'autres périmètres de CMG qui seraient exactement dans la même situation que nous.

Dans cette liminaire, nous évoquerons à nouveau les effets toxiques pour les salariés de la Loi de transformation de la Fonction Publique promulguée le 6 août 2019 « *Promouvoir un dialogue social plus stratégique et efficace, dans le respect des garanties des agents publics.* » Dans ce Titre I, la Loi instaure la fusion des Comités techniques (CT) et des Comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans une instance unique « *le Comité social d'Administration* » (CSA).

Pour la CGT, la réalité *stratégique et efficace* du CSA qui se dessine se présente comme une fusion d'instance « *fourre-tout la discussion* » dans laquelle on s'interroge déjà sur la place qu'aura alors la formation professionnelle des personnels. Moins d'instances et donc moins de représentants du personnel, moins de prérogatives pour les organisations syndicales, voilà la réalité du respect des garanties pour les agents du publics.

Madame la présidente, le décret d'application (de la LFP) qui va être publié va vous donner la possibilité de fusionner les instances actuelles et ceux, avant 2022. Alors, peut être allons-nous apprendre de votre part que c'est la dernière fois que nous nous réunissons sous le timbre de Comité technique ? La CGT vous demande que cette évolution d'instance puisse faire l'objet d'un échange et qu'elle soit présentée lors du prochain CTBdD pour lequel nous demanderons qu'il soit porté à l'ordre du jour.

Pour revenir à notre sujet, et suite aux pré-réunions que nous avons pu mener pour ce CT, nous avons constaté que beaucoup trop d'agents n'ont demandés aucunes formations pour 2021 (50% pour le GS), par conséquent souhaitons que vous rappeliez aux organismes que la Formation doit être l'objet d'un entretien annuel pour tous, que l'administration doit convoquer tous les agents qui n'ont exprimés aucunes demandes depuis 3 ans afin d'évaluer leur situation individuelle avec eux.

Pour la CGT le déroulement de carrière des personnels est indissociable de la Formation, d'une part pour l'évolution permanente des métiers, des technologies et des matériels, d'autre part pour le contexte de réorganisation permanente qui est le nôtre et pour lequel les personnels n'ont qu'un seul choix : celui de s'adapter. « Oublier » de recevoir le personnel sur ce sujet, c'est le condamner professionnellement en écartant ce vecteur important de promotion sociale qu'est la Formation.

Je vous remercie de votre attention.

Bordeaux le 10 septembre 2020